

Bordeaux le 8 novembre 2024 - Lettre d'information académique

## Budget loin des enjeux, provocations à l'égard des fonctionnaires : organiser la riposte !

Avec ses nouvelles suppressions de postes dans l'Education Nationale, son absence de toute mesure de revalorisation ou d'amélioration des carrières, le budget 2025 ne répond ni aux attentes des personnels, ni aux besoins de l'école.

L'annonce d'un acte 2 du « choc des savoirs témoigne du même mépris pour les revendications de nos professions. La proposition du ministre de la Fonction Publique de retirer 3 jours de carence aux agents-es en cas d'arrêt maladie, de supprimer la rémunération à taux plein pour les 3 premiers mois d'arrêt pour la réduire à 90% est une véritable provocation. Les agent-es de l'Education Nationale ne sont pas coupables d'être malades et ne sont pas des profiteurs ou des profiteuses. Elles et ils ont droit à une santé sans carence.

La FSU met à votre disposition un [calculateur](#) qui rend visibles les pertes salariales engendrées par les annonces du ministre Kasbarian.

Pour le SNES-FSU ces nouvelles dégradations des conditions de travail et de rémunération appellent une réponse forte et la plus unitaire possible. Le travail en intersyndicale fonction publique et en intersyndicale éducation est d'ores et déjà entamé pour réclamer et obtenir une autre politique pour l'école publique et l'ensemble de ses agent-es. [Retrouvez le tract national et les informations du SNES-FSU](#) pour préparer dès à présent la mobilisation qui s'impose. Ensemble, organisons la riposte !



## Elections internes de la FSU : Votez !

Les adhérent-es du SNES-FSU sont appelé-es à participer aux élections internes de la FSU pour décider démocratiquement de l'orientation de la FSU pour les 3 années à venir, aux niveaux national et départemental. Elles et ils doivent également s'exprimer sur le rapport fédéral d'activité national. Selon votre situation le matériel de vote a été envoyé à votre S1 et le vote sera organisé dans l'établissement ou vous l'avez reçu à domicile, pour un vote en « isolé-e ».



Toutes les informations et le matériel de vote si vous l'avez égaré sont [disponibles ici](#)

La FSU est constituée de syndicats nationaux (dont le SNES-FSU) et de courants de pensée (ou tendances). Ces courants de pensées traversent les différents syndicats de la FSU et sont l'expression du pluralisme des approches du syndicalisme et de son action. Ils soumettent leur orientation au vote de l'ensemble des syndiqué.e.s avant chaque congrès fédéral. **Ce vote permet de faire vivre le débat démocratique et d'évaluer le poids respectif des tendances dans la fédération.**

Il précède les congrès départementaux de la FSU qui seront organisés dans tous les départements de l'académie au mois de janvier et auxquels tout-e adhérent-e du SNES-FSU peut participer.

## Accès aux soins, revalorisation des pensions : les retraité-es dans l'action

Une pétition est en ligne, à l'initiative du G9, pour exiger, a

minima, l'indexation des pensions sur l'inflation au 1er janvier 2025, à la suite de la décision scandaleuse de reporter cette indexation au mois de juillet. Pour signer ou télécharger la pétition, [c'est ici](#).



Le 9 octobre, les sections départementales des retraité-es ont tenu des conférences de presse pour dénoncer la précarisation des retraité-es et les difficultés de l'accès aux soins. Vous pouvez lire sur le site le [récapitulatif de la communication](#) faite lors de ces différentes conférences de presse. Parce que l'action syndicale se poursuit à la retraite pour défendre les intérêts de cette catégorie, l'adhésion au SNES-FSU ne s'arrête pas lors de la cessation de fonction. [Rester syndiqué-e à la retraite](#), c'est **se battre pour les pensions, l'accès aux soins et à des Services Publics présents sur tout le territoire, c'est se battre pour une société solidaire dans laquelle la place des retraité-es est reconnue, c'est se battre pour le bien commun.**

## Du côté de l'administration, c'est le moment de :

Le mois de novembre est une période de nombreuses démarches administratives

### Mouvement inter académique 2025

Si vous êtes stagiaire, affecté-e dans l'académie à titre provisoire, ou si vous souhaitez changer d'académie, vous devez participer au mouvement interacadémique. Le serveur est ouvert depuis le 6 novembre et jusqu'au 27 novembre à midi.



Les militant-es du SNES-FSU vous conseillent dans votre stratégie de vœux, vous aident à vérifier votre barème et vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration. [Toutes les informations sont à retrouver ici](#)

**Demande de disponibilité ou de réintégration** après disponibilité. Les demandes sont possibles jusqu'au 11 mars. [Toutes les informations sont à retrouver ici](#)

**Demande d'allègement de service, aménagement d'emploi du temps** : les demandes sont possibles jusqu'au 20 décembre. [Plus d'informations à lire sur le site](#)

Pour toutes les questions que vous vous posez, être conseillé-e par les permanencier-es de la section académique, écrivez à [permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu) ou appelez au **0557816240** du lundi au vendredi de 14h à 17h

## Contribuez au bilan des examens session 2024 avec l'administration : DNB, baccalauréat, BTS

Le 20 novembre aura lieu une réunion intersyndicale avec la Division des Examens et Concours afin de dresser le bilan de la session 2024 des examens et d'anticiper la session 2025. Nombre de convocations excessifs ? Centre de correction ou d'interrogation très éloigné du domicile ou de la résidence administrative ? Pressions sur les délais de correction ou sur la notation ? Remarques xénophobes, homophobes ou sexistes dans les copies ? Parents procéduriers ? **Contactez le SNES-FSU avant le 20 novembre en écrivant à [permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu)**

## Adhérer au SNES-FSU

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, [veuillez le consulter en ligne](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux  
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
<https://www.bordeaux.snes.edu/>  
[s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)